

# Bik a Pawol

## Synthèse du samedi 21 septembre autour du thème : **ETRE JEUNE ET GERER SON ARGENT AU QUOTIDIEN**

*Illustrés par des vidéos et des interventions, nos échanges ont porté sur 3 phases :*

### **PHASE 1 : les premiers contacts de l'enfant avec l'argent**

- le rapport à l'argent se met en place à partir de 2 ans, mais l'enfant ne lui donne pas vraiment de valeur, cela s'apparente plus à un trésor
- en grandissant, on reçoit souvent de l'argent par la petite souris ou par des actions méritantes
- la gestion de l'argent ne peut commencer qu'à partir du moment où l'enfant peut compter, et qu'il prend conscience de la valeur des choses
- avant 10 ans l'enfant peut commencer à faire ses propres choix de dépenses (début de la gestion)
- on ne peut pas donner un âge précis sur quand donner de l'argent de poche (et bien sûr, le montant reste à la discrétion de chacun), mais il apparaît clairement que plus l'enfant doit gérer tôt son propre argent et plus il sera à l'aise à l'âge adulte

### **PHASE 2 : la transition de l'adolescence**

- l'ouverture du compte bancaire n'est pas systématique, mais c'est une évolution vers l'âge adulte et c'est aussi le support vers l'évolution numérique des moyens de paiement
- il permet de distinguer l'épargne de la partie des dépenses courantes
- les avis sont contradictoires sur la dématérialisation des paiements. Certains pensent que cela peut faire perdre la notion de ce que l'on possède réellement. En effet, lorsque l'on en a plus de pièces ou de billets, on le voit tout de suite... Mais d'autres pensent que les nouvelles technologies permettent une gestion instantanée des dépenses (l'application bancaire sur le téléphone portable de l'ado à remplacer sa tirelire...) et souvent quand on a des espèces dans les poches, on les dépense plus rapidement...

### **PHASE 3 : Etudiant et gestion du budget**

- La notion de gestion apparaît finalement au moment des études lorsque l'on doit faire face aux dépenses réelles et vitales. Comment remédier à ce changement brutal ? Peut-être en fixant, à partir de 16 ans, un montant d'argent de poche sur lequel on déduit les frais de loyer, d'eau, d'électricité, de nourriture...
- L'âge jusqu'auquel on devra assumer son enfant va dépendre de chaque situation, tant celle du parent que celle de l'étudiant si il est amené à travailler par exemple

### **Le Brevet de Sécurité Financière**

Ce module a été développé par la Jeune Chambre Economique de Basse Terre et il est proposé dans les collèges à partir de la classe de 3<sup>ème</sup>. L'objectif est d'éduquer les jeunes à la gestion d'un budget, les choix de leurs dépenses et les modes de financement.



# Bik a Pawol

## Synthèse du samedi 21 septembre autour du thème : **ETRE JEUNE ET GERER SON ARGENT AU QUOTIDIEN**

### CONCLUSION DES ECHANGES

L'éducation à l'argent est une notion importante pour le développement de l'enfant vers l'adolescence et l'âge adulte. On pourra trouver des parents qui ne donnent pas d'argent de poche parce qu'il paye déjà tout le nécessaire et tous les désirs de leur(s) enfant(s). A l'inverse, certains parents ne donneront pas d'argent de poche car ils estiment que de payer le nécessaire vital est déjà suffisant.

Ainsi, lorsque l'on donne de l'argent de poche, l'enfant va en premier lieu l'utiliser pour ses désirs (qui sont à ses yeux des besoins...). Et finalement, une rupture « brutale » peut arriver au moment des études ou de la prise d'indépendance car le jeune adulte prend alors conscience que son argent doit avant tout lui servir pour ses besoins vitaux, et que ses désirs dépendront des sommes restantes.

On peut donc conclure qu'il est important de bien préparer cette transition en apprenant au plus tôt la gestion d'un budget, notamment en proposant à l'enfant de mettre de l'argent de côté pour financer ses futurs besoins.

### PROCHAIN «BIK A PAWOL»

**Samedi**  
**12 octobre**  
**à 17h30**

autour du thème :

**Bien vieillir,**  
*de la retraite à*  
*sa succession*

**ENTREE LIBRE**  
**ouvert à tous**

Illustrés par des vidéos et des interventions, nos échanges seront déclinés en 3 phases :

**la préparation de la retraite - le choix du lieu de vie**

**(avec ou sans perte d'autonomie) - l'organisation de sa succession**



Tél : 0690 95 49 65

#NOUSÉBOUYANT

Suivez-nous sur : [f](#) UniondesCitoyensBouillantais et [i](#) nousebouyant